

Paie des établissements appliquant la convention collective nationale du 31 octobre 1951

Les clés pour élaborer la paie conformément à la CCN51

Code
514039

Durée
Sur mesure / 14 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Responsables paie – Gestionnaires paie – Comptables – Responsables des ressources humaines – Assistants des ressources humaines

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Identification des objectifs de l'entreprise

Recueil des attentes opérationnelles des participants

Conception d'un déroulé pédagogique sur mesure

Construction de cas pratiques inspirés du contexte professionnel des participants

Élaboration d'une documentation pédagogique spécifique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de la découverte
- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les spécificités du traitement de la paie et des charges sociales
- Etablir un bulletin de paie simple comprenant différents types d'absence
- Calculer la dernière paie dans le cadre d'un solde de tout compte
- Élaborer des paies spécifiques

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Présenter le bulletin de salaire

- Mentions obligatoires, facultatives et interdites
- Bulletin de paie et droit conventionnel du secteur

Déterminer le niveau du salaire

- Salaire de base des différents statuts du personnel
- Salaire minimum et salaire de base conventionnel
- Traitement de l'ancienneté
- Majorations : prime décentralisée, points supplémentaires, indemnités, etc.

Calculer les éléments variables de paie

- Prime de remplacement
- Heures supplémentaires et heures complémentaires
- Travail de nuit, dimanche et jours fériés, etc.

Dissocier les frais de déplacement des avantages en nature

Calculer les charges sociales

- Rappel des taux de cotisation
- Sécurité sociale, régimes complémentaires, CSG, CRDS, etc.
- URSSAF, allègement Fillon

Evaluation de l'action de
• formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Etablir un bulletin de paie simple

Gérer les absences et les congés

- Indemnités journalières maladie, maternité, accident
- Gestion des congés payés : acquisition et paiement, calcul de l'indemnité
- Cas des retenues pour grève
- Jours fériés et ponts

Établir la dernière paie

- Indemnité compensatrice de congés
- Départ à la retraite
- Licenciement

Élaborer des paies spécifiques

- Salariés à temps partiel : calcul de la paie et des heures complémentaires
- Contrat unique d'insertion, contrats aidés : les spécificités

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.